

Des interlocuteurs à votre écoute

Vous avez des questions ou des remarques sur les soins et sur l'accueil que vous avez reçus ?

Vous souhaitez l'aide d'un tiers ?



En premier lieu, **parlez-en** au cadre de santé ou au médecin du service.

Vos interlocuteurs

Les Représentants des Familles

Mme **BENEDETTO Geneviève**

Mr **GODET Jacques**

Mme **LEFORT Martine**

Les Représentants des Résidents

Mme **DELPEUCH Odile**

Mme **PERRIER Nicole**

cvs@ch-bort.fr

05 55 46 33 96

Chargée des Relations avec les Usagers

Rattachée à la direction de l'hôpital, elle est à votre disposition pour répondre à vos questions et faciliter vos démarches.

Mme **PASTUREL Lise**

Responsable Qualité Gestion des Risques

Bureau RDC face à la salle d'attente des consultations externes

qualite@ch-bort.fr

05 55 46 33 96

Le Conseil de Vie Sociale

Le Conseil de la Vie Sociale (CVS) est une instance élue par les **résidents et les familles** d'un établissement médico-social, comme les EHPAD.

Composé de représentants des résidents, des familles et du personnel de l'établissement, le conseil de la vie sociale **donne son avis et fait des propositions** sur toutes les questions liées au fonctionnement de l'établissement : qualité des prestations, des activités, amélioration du cadre de vie, des services thérapeutiques, projets de travaux et d'équipements,

Son rôle est consultatif.

Le CVS **favorise l'expression et la participation** des résidents et de leurs familles à la vie de la structure.

Pour contacter le Conseil de Vie Sociale

Par courrier adressé à la CVS - 190 rue Gustave Parré 19110 Bort-les-Orgues

Par courrier déposé dans la boîte aux lettres présente au bureau des entrées



LES REPRESENTANTS DES RESIDENTS

SECTEUR HEBERGEMENT